

CANARD GRAS

TRANSFORMATION et VENTE DIRECTE



>> Objectif

Fournir des repères **afin de cibler les besoins minimum** (surface, matériel, cheptel, matériel végétal, bâtiments,...) pour mettre en œuvre une production et en vivre dans le cadre d'une installation ou d'une diversification.

Le but est de montrer qu'avec un faible capital engagé, il est possible de générer une forte valeur ajoutée grâce à la compétence et au travail.



PRODUCTION EN AGRICULTURE PAYSANNE ET/OU BIOLOGIQUE

PRÉALABLES

Une formation théorique et pratique est indispensable.

Dégager un revenu au moins égal au SMIC par actif.

Les données concernent une production en « régime de croisière ».

Les investissements correspondent à du matériel d'occasion.

Les primes PAC, subventions diverses et crédits d'impôts ne sont pas retenus.

L'aspect financier du foncier et des bâtiments n'est pas pris en compte

volontairement (achat, fermage, auto-construction...). Ces deux postes sont à apprécier au cas par cas.

PRÉSENTATION

> **Surface** : 12 ha dont au moins 1 ha alimenté en eau potable .

> **Cheptel** : 1 000 canards de Barbarie ou mulards.

> **Productivité** : 500 à 550 gr de foie par canard et 2,9 à 3 kg de paletot par canard.

> **Bâtiments** :

- 150 m² bâtiment : stockage matériel, paille, éleveuse, salle de gavage, salle de préparation des aliments.

- 80 m² atelier comprenant : abattoir, salle de transformation, local de vente. Ces éléments doivent répondre aux normes d'hygiène.

> **Matériel de culture** : tracteur avec fourche frontale, cover croop, semoir, herse étrille...

> **Matériel fabrication aliment** : silo, vis de transfert, broyeur, mélangeur, balance...

> **Matériel élevage/gavage** : abreuvoir, mangeoire, grillage, piquet, clôture électrique, parc de gavage, gaveuse, cuve de cuisson...

> **Matériel abattage / transformation / commercialisation** : chaîne d'abattage, autoclave, certisseuse, sauteuse, véhicule...



PRODUCTION

Les canetons arrivent à la naissance et sont installés dans un bâtiment chauffé de 25°C la 1^{ère} semaine à la température ambiante la 4^{ème} semaine, avec alimentation et eau à volonté. A deux semaines environ, ils auront accès à l'extérieur. L'essentiel du travail dans cette phase est de veiller au bon développement des canetons. Il faut surveiller :

- > la température
- > l'aération
- > la propreté
- > les intempéries et les prédateurs

A quatre semaines environ, ils peuvent quitter l'éleveuse et être acheminés sur un parcours enherbé.

La taille et le nombre des parcs varie en fonction de la capacité du sol à se ré-enherber. Au minimum il faut compter 5 m²/canard et 3 mois avant de réutiliser le parcours. Cela permet à l'herbe de se régénérer et d'éliminer les germes, bien géré aucune vaccination n'est nécessaire. Le parc comporte : points d'eau, mangeoires, zone ombragée et abris. Dans une configuration très défavorisée l'élevage nécessite 2 ha.

En dessous de 2500 canards, il n'y a pas de dossier d'agrément à constituer.



ALIMENTATION

L'aliment est de deux types :

- > aliment « caneton » de 0 à 4 semaines, il contient 17% de protéines : 3 kg d'aliment/caneton.
- > aliment « adulte » moins riche en protéines : 22 kg d'aliment/canard. L'aliment caneton est acheté. L'aliment adulte est produit.

A 20 semaines commence le gavage :

Deux fois par jour à 12h d'intervalle pendant 10 à 17 jours selon l'espèce. Il faut 8 à 8,5 kg de maïs/canard. Les canards sont logés dans des parcs collectifs (5 canards/m² maxi).

Le gavage se fait au maïs grain entier cuit.

Maïs : acheté ou produit. Le maïs produit :

- est soit stocké en cribs (le coût est très faible mais il faut le matériel de récolte adapté, le crib, l'égraineuse et du temps)
- soit mis en dépôt dans un organisme qui le séchera et le stockera moyennant un coût d'environ 0€30/canard (problème de traçabilité).

Le maïs est prioritairement utilisé pour le gavage mais peut entrer dans la composition de l'aliment.

La paille est utilisée dans l'éleveuse et la salle de gavage. La paille d'orge est à proscrire pour la litière des canards.

Chaque canard ne reçoit que ce qu'il peut ingérer. Le gavage est à proscrire au printemps et en été.

CULTURE	RENDEMENT	COÛT DE PRODUCTION	SURFACE POUR 1 000 CANARDS
Céréales (blé, triticale, etc.)	3 T / ha	400€ / ha	6 ha
Protéagineux (féveroles)	2 T / ha	300€ / ha	2 ha
Maïs non irrigué	4 T / ha	500€ / ha	2 ha
Parcours			2 ha
Bâtiment			0,5 ha

ABATTAGE / TRANSFORMATION

A moins de 10 000 canards/an, l'abattage à la ferme est autorisé. L'abattage comporte différentes opérations : étourdissement, saignée, trempage, plumage, flambage, éviscération, resuyage et mise en chambre froide.

Trois personnes peuvent traiter 10 canards par heure.

- > Le « rendement » d'un foie dépend de la fonte. Celle-ci est directement liée à :
 - la qualité de l'élevage
 - la qualité du gavage
 - un traitement rapide du foie après éviscération.

Tous les morceaux du canard sont valorisables : cous, cœurs, gésiers, plumes...

IMPORTANT

La date limite de consommation : plus le canard est refroidi rapidement plus la date limite est longue.

La découpe intervient une fois la carcasse refroidie. Elle consiste à séparer les différents morceaux. Une personne peut découper 15 carcasses par heure. Ces opérations se font dans une salle réfrigérée.

La transformation consiste en la confection de différents produits. Ils sont transformés dans une salle réfrigérée ou non. Le temps de travail est variable en fonction des « produits ».

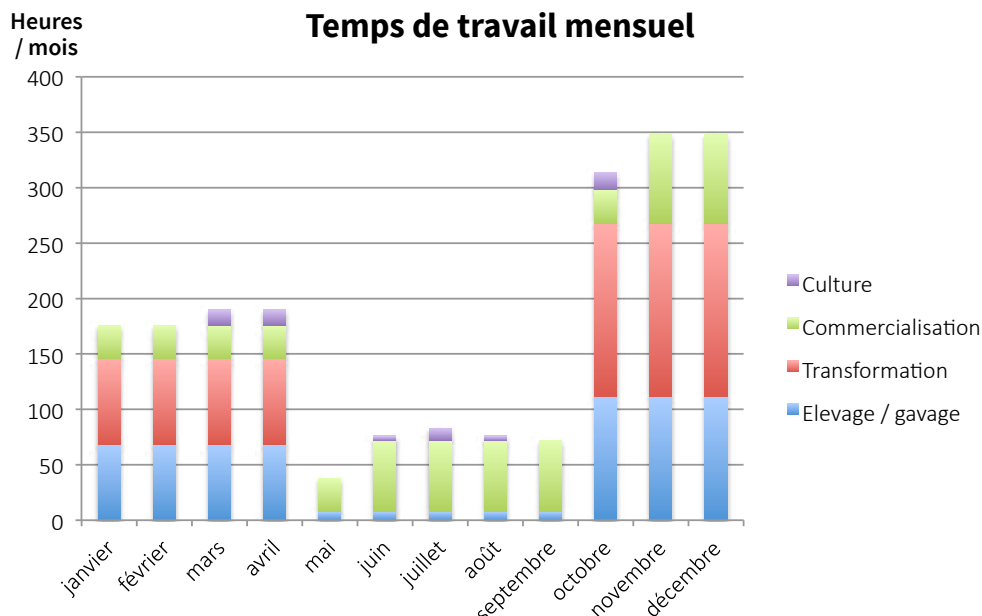


IMPORTANT

Une organisation du travail rigoureuse ;
Un agencement des locaux facilitant le travail ;
Une hygiène irréprochable ;
En fonction du planning des ventes de fin d'année, ces opérations peuvent devoir avoir lieu le week-end.

COMMERCIALISATION

Pour une meilleure valorisation, le foie sera vendu transformé (foie frais 40€/kg, foie en verrine 100 à 130€/kg). Les prix et la demande sont plus élevés en novembre/décembre.



DONNÉES ÉCONOMIQUES

Matériel de culture
30 000€

Matériel de fabrication aliment
5 000€

Matériel d'élevage / gavage
15 000€

Matériel abattage / transformation commercialisation
15 000€

Amortissement : matériel sur 7 ans.

CHARGES		PRODUITS	
Frais de production	10 000€	Ventes « transformé »	70 000€
Frais de transformation et commercialisation	10 000€		
Salaire	13 000€		
Frais généraux	6 860€		
Amortissements	9 300€		
TOTAL	49 160€	TOTAL	70 000€
RESULTAT (avant cotisations sociales et financement du foncier et bâtiments)	20 840€		

CONCLUSION

Une bonne maîtrise de cette activité est indispensable.

Prévoir des besoins en main d'œuvre ou travail à l'entreprise.

Cette activité comme souvent en agriculture mérite de réfléchir au travail collectif ainsi qu'à l'utilisation de matériel ou d'atelier en commun.



L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

- **DES PAYSANS PLUS AUTONOMES**
qui produisent de la valeur ajoutée sur des surfaces raisonnables pour laisser de la place à d'autres paysans.
- **DES PAYSANS FIERS DE LA QUALITÉ DE LEURS PRODUITS**
et du lien développé avec les consommateurs et les autres acteurs du monde rural.
- **DES PAYSANS QUI INNOVENT**
pour préserver la nature et transmettre leurs fermes aux générations futures.



La NATURE est le principal capital des paysans : il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

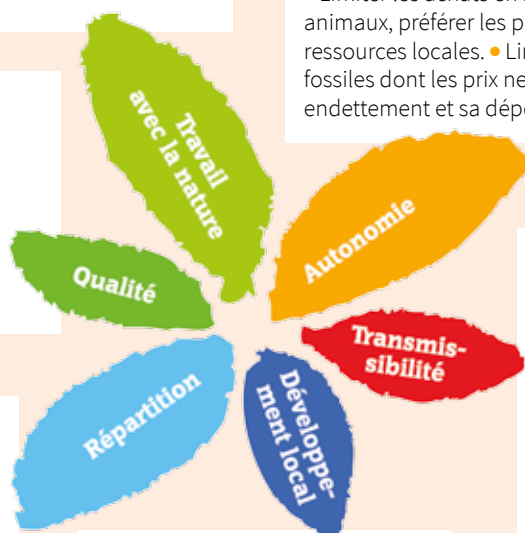
- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme.
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions.
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

Développer la qualité et le goût des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur.
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal.
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre.
- Choisir un label qui nous correspond.

Développer l'autonomie des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme.
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales.
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter.
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.



Répartir équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler.
- Mieux valoriser ses produits.
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant les intrants, etc.

Le paysan est un acteur local dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole.
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public.
- S'investir dans la vie citoyenne.

Permettre aux paysans de transmettre leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise.
- Sécuriser son foncier.
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation.
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

